

## **CR de la rencontre avec l'adjoint au maire, Laurent Monnet,**

délégué à la transformation écologique, nature en ville et commande publique.

En présence de Célia [REDACTED], Directrice de proximité, gère les gardiens des parcs (dont la Légion d'honneur et du futur parc Marcel-Cachin) et de Florencia [REDACTED], référente de quartier Floréal/Allende/Mutuelle, chargée de mission proximité et vie locale.

Après présentation du collectif créé en réaction à la clôture qui opère une coupure durable dans la ville, et la remise des 1200 pétitions, nous avons présenté nos positions concernant

- **la clôture**
- **les circulations piétonnes et automobiles** à venir et leurs conséquences pour les commerces, et l'accès aux services
- **le chantier actuel** et ses conséquences pour les riverains, les commerçants et l'accès aux services.

## **La clôture**

### **Ce que nous avons dit**

- Pourquoi la clôture ? Une décision sécuritaire ne tenant pas compte des conséquences négatives sur la vie quotidienne des habitants des quartiers limitrophes ?
- Le parc ouvert était un lieu de passage entre les quartiers limitrophes.
- Quelle une étude des conséquences de la fermeture des rues Barbusse et Desnos sur la circulation des véhicules dans les autres rues du quartier ?
- Le parc va devenir une barrière infranchissable passé une certaine heure le soir et tôt le matin.
- La source de fraîcheur, le soir, n'existera plus pour les habitants les jours de grande chaleur pour les habitants du quartier et notamment pour les habitants des cités.
- Les trajets seront contrariés pour les scolaires des quartiers limitrophes : groupe scolaires Diez Madigou Saint-Léger Rouillon, Groupe scolaires Marville Blériot, Collège Barbusse, Collège Lurçat, lycée Paul Eluard... également pour la Maison de la petite enfance et le CMS/PMI Barbusse.
- La clôture génèrera une perte importante de clientèle pour les commerçants de part et d'autre.
- Pourquoi ne pas avoir prévu d'accès côté rue de Chantilly ?

- Avec le budget de la construction de la clôture, 500 000,00 euros, combien d'arbres supplémentaires on aurait pu planter ?
- Pourquoi ne pas avoir dessiné la clôture sur les plans rendus publics ? C'est malhonnête
- La clôture va rendre les parcours piétons plus dangereux, lorsqu'on sera obligés de la contourner, notamment le soir et la nuit.

## Les circulations

Les circulations piétonnes, cyclables et automobiles sont fortement perturbées. La RN1 se trouve réduite sans crier gare.

Les quartiers voisins de la RN1, aux rues étroites, connaissent des difficultés récurrentes en matière de circulation. Elles vont s'aggraver.

Peut-on, comme le fait le maire, compter sur le GPS des automobilistes pour réduire les encombrements ?

- Nous demandons la communication des études et du plan de circulation.

### Circulation Carrefour Lamaze

Pollutions, nuisances sonores, dangereux.

Les piétons qui passent devant le fleuriste ou la Poste ne peuvent plus traverser la RN1 au droit du Barathéon ; un cheminement contraint les oblige à aller traverser l'avenue Romain-Rolland ; ils doivent marcher dans la poussière sur un sol non bitumé, avec des difficultés pour se croiser. Aucune adaptation n'a été pensée pour les personnes en fauteuil roulant ou avec poussette. Les seniors ont beaucoup de mal à marcher.

- Nous demandons une amélioration et un plus grand confort de marche sur cette partie de la place de la Poste.

Les enfants de Saint-Rémy sont scolarisés Passage des écoles (Marville, St Exupéry, Blériot) et collège Lurçat. La traversée du carrefour Lamaze est dangereuse, surtout en cas d'embouteillages. Un travail préalable avec les parents d'élèves aurait certainement permis de mieux prendre en compte ces questions de sécurité.

Les véhicules voulant quitter les quartiers NE (SFC, Romain-Rolland, Champ de courses) se trouvent bloqués à leur tour de très longues minutes, avec une traversée du carrefour à l'arrache donc dangereuse.

- Nous demandons la présence de la police municipale au carrefour Lamaze pour fluidifier le trafic et sécuriser les traversées piétonnes.

### **Ambulances SMUR, SAMU, pompiers**

Ces travaux de grande ampleur, en proximité immédiate de l'hôpital Delafontaine dont la zone d'intervention dépasse largement Saint-Denis, ne permettent pas de garantir des interventions urgentes avec le maximum de réactivité.

Vous avez écrit qu'« il n'y aura pas de voie pompier/SAMU (il n'y en avait pas avant et il n'y en a pas dans Saint-Denis) ». Il serait judicieux de traiter cette zone proche d'un hôpital à vocation communautaire dans sa singularité. La réduction actuelle à 2 voies empêche toute manœuvre de dégagement, ce qui n'était déjà pas toujours facile avant.

- Nous demandons une étude en vue de l'aménagement d'accès propres aux véhicules de soins d'urgence.

### **Stationnements dans le secteur de la Poste**

Ils sont impossibles dans la phase travaux et très réduits pour le futur dans le secteur de la Poste. Il y a un risque de mise en danger des commerces proches.

### **Bus pour le centre-ville**

Dans un contexte aussi embouteillé et pollué, l'absence de bus desservant le centre-ville se fait ressentir encore davantage. Les habitant-es piétons des quartiers NE voient leur qualité de vie considérablement dégradée.

- Assurer le rapprochement de la ligne 153 du centre-ville. On ne veut pas être coupés de la ville

### **Réduction de la RN1 à 2 voies**

- Nous demandons des précisions avec plan détaillé des aménagements prévus notamment à propos de la voie de bus.
- Nous demandons quel est le schéma général de mobilité sur le secteur et les villes voisines.

## **Pendant les travaux :**

L'emprise du chantier est énorme. Tout est fermé depuis le bout de la rue de la Ferme jusqu'au gymnase de l'école Madigou, obligeant les piétons à des détours interminables. Pourquoi aucun phasage des travaux n'a-t-il été mis en place ? A minima, un passage piéton sur le tracé de la rue Henri-Barbusse est nécessaire.

Pas d'information sur le déroulé du chantier, sa durée.

## Réponse de L. Monnet

Le Parc est un projet de mandat, ayant fait l'objet de réunions spécifiques dans le quartier avant le mandat. Il s'agissait de redonner un espace vert et de détente dans un lieu morcelé, coupé par la rue Henri-Barbusse. Où des voitures passaient à vive allure mettant en danger les enfants. Il s'agit d'exclure la voiture pour sécuriser les piétons.

On plante 2500 arbres donc le budget de la clôture ne vient pas au détriment des arbres.

Il s'agira d'un espace de fraîcheur ouvert exceptionnellement la nuit en cas de canicule. La fraîcheur se sent aussi sur la périphérie comme poumon vert.

La clôture n'était pas sur le projet de départ mais à fait l'objet d'études. C'est le fruit d'une réflexion des élus d'une ville de 150 000 habitants.

On a mis en place des espaces de concertation et de multiples rencontres. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de concertation.

Plus de 200 personnes ont répondu à notre questionnaire.

Vos 1200 signatures, ce n'est pas tout le quartier.

Et, il y a des points de vue qu'on prend, qui ne sont pas seulement les points de vue des habitants.

Laisser le parc ouvert, c'est l'exposer au risque potentiel de mésusages (rodéos, seringues, etc.)

On est élu. C'est nous qui prenons les décisions.

Florencia  : la communication de chantier évolue. Parmi les pistes d'amélioration que nous allons travailler : améliorer la signalétique, le marquage au sol de traversée en jaune, un meilleur éclairage temporaire. On peut proposer des améliorations qui seront remontées à Plaine commune.

L. Monnet : La conception des aménagements a pris du temps. Mais le retard est surtout dû aux multiples pollutions des sols sur tout le périmètre qui nous amènent à apporter des sols non pollués et à déplacer des terres peu polluées à l'intérieur du chantier.

Nous avons fait un choix : confiner les terres sur place et externaliser les hydrocarbures, donc beaucoup de mouvements de terre, isoler par géotextiles, donc un chantier impossible en plusieurs phases.

Surtout avec la vieille mer dessous, avec des transports lourds.

- Nous contestons ce choix. Quand il y a une volonté, on peut phaser même un chantier difficile. Les habitants souffrent de la clôture totale. Des personnes âgées ne sortent plus.

- Jacques donne les mesures des trajets avec et sans clôture : 300m de différence.

*Pour L. Monnet « quelques dizaines de mètres ».*

L. Monnet fait **trois annonces** :

1) Durant le chantier un raccourci piéton sera ouvert sur la rue de ferme près du potager vers le nord, au mois de juin.

2) un autre raccourci *rue de Compiègne prolongée vers la rue Politzer* en juillet, s'ouvrira avec la future rue.

3) l'ouverture d'une entrée du parc, une fois terminé, au bout de la rue de Chantilly.

Par ailleurs, les travaux seront achevés devant la Poste mi-juillet (*il a été dit aux commerçants : octobre*)

- Nous évoquons des dédommagements aux commerçants du fait des manques à gagner.

Réponse : Non.

- Ensuite, nous reposons la question du schéma de circulation. L. Monnet reste flou. La circulation sera peut-être déplacée sur Stains.

- Nous : c'est la question de la vision large et du trafic de transi et du trafic local. Quel rôle de Plaine Commune ? Quelle solidarité ? Le Département ?

Circulation des bus sur la RN1 : réponse : voie dédiée mais d'un côté pour une moitié et de l'autre pour la seconde moitié. Pas très clair

- Les horaires du futur parc ? pas de réponse aujourd'hui. Des études sont en cours sur des horaires élargis.

L. Monnet : Vous voyez qu'on est à l'écoute. On veut « Faire avec le champ des contraintes pour que le parc reste beau. »